Roissy, 13 mars : Riverains d'aéroports et militants climat mobilisés pour demander au ministre des transports le plafonnement du trafic aérien



Crédit photo : Louise Bihan et Julien Helaine

05/03/2024

A l'appel du réseau Rester sur Terre¹ et de l'UFCNA², <u>une vingtaine de mobilisations</u> sont organisées en France (et d'autres en Europe) le 13 mars 2024, pour demander au ministre des transports un plafonnement du trafic aérien. Alors que ce dernier repart à la hausse et pourrait doubler d'ici 2040, le climat et la santé des riverains sont à nouveau menacés. Une large coalition d'associations demande un plafonnement des aéroports, aérodromes et héliports au-dessous du niveau de 2019, dans la lignée de la décision historique prise à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol. Nos associations seront reçues au ministère le 15 mars.

Une mobilisation organisée par l'ADVOCNAR et le collectif Non au T4 se tiendra devant la préfecture du Val d'Oise le 13 mars à 17h15 en présence d'élus, d'associations et de riverains. Le Dr Penka de l'ASEF et le climatologue Olivier Aumont prendront la parole. Un happening national pour le plafonnement du trafic aérien rassemblant des émissaires de toute la France aura lieu devant le ministère des transports à Paris le 15 mars à 12h30.

- Une conférence de presse en ligne aura lieu le lundi 11 mars à 11h -

Alors que le trafic aérien vient de retrouver son niveau de 2019, les associations nationales et locales dénoncent l'impact grandissant de l'aviation sur le climat, <u>responsable de plus de 15% de l'impact climatique de la France</u>, et s'alarment d'une croissance du trafic <u>qui impacte directement et gravement la santé des populations survolées</u>. Tous les rapports sérieux sur le sujet montrent que les solutions technologiques ne sont à ce jour pas suffisantes pour endiguer les nuisances aériennes ; il n'y a donc pas d'autre solution à court et moyen terme que de mettre un coup d'arrêt à la croissance du trafic aérien et de le réduire progressivement pour limiter ses impacts à la fois sanitaires et climatiques. « Nous sommes face à trois menaces vitales : le bruit, les pollutions atmosphériques et les émissions de GES, trois menaces qui, chacune devraient être traitées de toute urgence par les pouvoirs publics » résume Charlène Fleury, organisatrice du réseau Rester sur Terre « La bonne nouvelle, c'est qu'il existe une solution unique à ces trois problèmes : le plafonnement du trafic aérien. La mauvaise, c'est que pour le moment la réponse de la France n'est pas à la hauteur.»

¹ Branche française du réseau international Stay Grounded

² Union française contre les nuisances des aéronefs

S'appuyant sur la récente décision du gouvernement des Pays-Bas de plafonner le trafic de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol à 440 000 mouvements/an, les associations ont lancé <u>une pétition demandant un plafonnement du trafic aérien au ministre des transports Patrice Vergriete</u>, laquelle a rassemblé 15 000 signataires en 2 semaines. Si c'est possible aux Pays-Bas, c'est possible en France : Clément Beaune, le prédécesseur de Patrice Vergriete, n'avait d'ailleurs pas exclu cette possibilité. <u>Lors des échanges avec la société civile et les élus mobilisés à leurs côtés en mai 2023</u>, il s'était engagé à étudier des scénarios de plafonnement dans le cadre des EIAE des aéroports franciliens.

Ces études d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE) sont actuellement en cours sous l'autorité des préfets sur la plupart des aéroports français les plus fréquentés afin d'élaborer des scénarios de réduction du bruit. « Nous n'avons aucune assurance que les mesures de plafonnement du trafic aérien à la baisse que nous demandons soient retenues. » déplore Chantal Beer-Demander, présidente de l'UFCNA. « En outre, quand plusieurs aéroports desservent la même zone géographique, il est indispensable que les restrictions d'exploitation soient réalisées de manière coordonnée afin d'éviter un report des vols, et donc des nuisances, d'un aéroport à l'autre. »

A Roissy, une EIAE est actuellement en cours, mais contrairement aux engagements de Clément Beaune, il semblerait que le préfet du Val d'Oise ne souhaite étudier la possibilité d'un plafonnement qu'en dernier ressort. Des mesures telles que le renouvellement des flottes d'avions, les procédures ou l'efficacité des sanctions seront d'abord examinées. Or elles n'ont pas été efficaces jusqu'ici et le bruit aérien a augmenté avec la croissance du trafic. Pourtant le mouvement en faveur d'un plafonnement de l'aéroport de Roissy ne cesse de grandir. Le 9 mai dernier, 300 élus signaient un courrier à Clément Beaune faisant état d'un accroissement des nuisances aériennes et d'une dégradation du cadre de vie inacceptables, non seulement au regard des enjeux de santé publique, mais aussi des objectifs environnementaux fixés par la France. Ces élus de tous bords, présents en délégation devant le Ministère des transports, demandaient le plafonnement du nombre de mouvements à Roissy ainsi que l'instauration d'un couvre-feu.

Depuis cette date, des motions reprenant ces deux demandes ont été passées dans de nombreuses villes et plusieurs propositions de loi appuient le principe d'un plafonnement environnemental à la baisse des aéroports et d'un couvre-feu. Du 11 au 24 mars, plus de 130 communes d'Île de France organisent un vote auprès des franciliens en faveur d'une réduction du trafic aérien sur les aéroports de Roissy, d'Orly et du Bourget.

Suite aux mobilisations locales du 13 mars, les associations convergeront vers Paris pour faire entendre leurs demandes au ministre, lors d'un happening humoristique et musical, **le vendredi 15 mars à 12h30 devant le ministère**. Un rendez-vous a été sollicité auprès de Patrice Vergriete, qui n'a pour le moment pas répondu. Les représentants des organisations qui font le déplacement à Paris se réuniront ensuite les 16 et 17 mars lors d'un week-end de travail, pour déterminer les étapes futures de leur campagne à l'échelle française et européenne. Des mobilisations auront aussi lieu entre le 13 et le 17 mars dans d'autres pays d'Europe.

<u>Signataires</u>: ADVOCNAR, collectif Non au T4, France Nature Environnement Ile-de-France, Réseau action climat, Greenpeace Paris, UFCNA, les Amis de la Terre Val d'Oise, Alternatiba Paris, CSNA, France Nature Environnement Val-d'Oise, France Nature Environnement Seine-et-Marne, CIRENA, Environnement 92, Environnement 93, ADERA, ONASA, ROSO, Aulnay Environnement, SOS Vallée de Montmorency, DIRAP, Association de défense de l'environnement d'Angervilliers, Parcs et Jardins 77, Breuillet Nature, AREC, MNLE 93 et Nord-Est Parisien, la Frette Village, les Amis du village d'Eragny, ASBP, Qualité de vie de la Borde (Montesson).

CONFÉRENCE DE PRESSE EN LIGNE : Lundi 11 mars à 11h - Lien de connexion

Mobilisations en France du 13 au 16 mars_: Nice, Cannes-Mandelieu, Marseille, Lille, Beauvais, Bordeaux, Roissy, Orly, Toussus-le-Noble, Pontoise, Toulouse, Montpellier, Nantes, Aix-en-Provence, Saint-Etienne, Caen, Bâle-Mulhouse, Rhône-Alpes, Villefranche-Beaujolais, Le Mans, ainsi que Liège.

Contacts presse

Françoise Brochot - ADVOCNAR : 06 79 51 25 60 Charlène Fleury - Rester sur Terre : 07 82 79 11 17 Chantal Beer-Demander - UFCNA : 06 25 43 22 33